



Traité Chekalim

Michna 1 - Chapitre 8

כָּל הָרוֹקִים הַנִּמְצָאִים בִּירוּשָׁלַיִם טְהוֹרִים,
חוּץ מִשּׁוּק הָעֲלִיּוֹן.
דְּבַר רַבִּי מֵאִיר.
רַבִּי יוֹסֵה אוֹמֵר:
בְּשָׂאֵר כָּל יְמוֹת הַשָּׁנָה,
שְׁבָאֲמָצַע טְמֵאִים,
וְשִׁבְצֻדִּים טְהוֹרִים;
וּבְשַׁעַת הָרֶגֶל,
שְׁבָאֲמָצַע טְהוֹרִים,
וְשִׁבְצֻדִּים טְמֵאִים,
שֶׁמִּפְנֵי שֶׁהֵמְעוּטִים מִסְתַּלְקִים לְצֻדִּים.

Tous les crachats qui se trouvent dans Jérusalem sont purs, sauf ceux du marché supérieur, telles sont les paroles de Rabbi Méïr. Rabbi Yossé dit : dans le courant de l'année, ceux qui se trouvent au milieu [de la rue] sont impurs ; sur les côtés, purs ; à l'époque des fêtes de pèlerinage, ceux qui sont au milieu sont purs ; sur les côtés, impurs ; car c'est en raison de leur petit nombre qu'ils se tiennent sur les côtés.



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions